



INFORMATIONS GENERALES

HORAIRES ET PRESENCE

Les élèves vont en classe 4 jours par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

➤ **Horaires d'ouverture du portail :**

matin : 8h15 à 8h35 / 11h40 à 11h50

après-midi : 13h20 à 13h30 / 16h25 à 16h40

étude/garderie : **17h55/18h05**

➤ **Horaires de classe :**

Maternelles

8h15 à 11h40 et 13h30 à 16h25
(arrivée possible jusqu'à 8h40)

Primaires

8h30 à 11h45 et 13h30 à 16h30

Les familles accompagnant leurs enfants en maternelle sont autorisées à pénétrer dans la cour afin d'emmener leurs enfants jusque dans la classe. Les autres familles doivent rester dans la rue et laisser leurs enfants monter dans la cour.

- **Chacun se doit de respecter les horaires et le calendrier scolaire.**
- **Les élèves et les parents ne doivent pas se présenter ni sonner au portail avant les heures d'ouverture.**
- Merci de ne pas stationner dans le hall.
- Les trottinettes et les poussettes ne peuvent être laissées pendant la journée dans le hall d'entrée.

ETUDE (primaire) – GARDERIE (maternelles)

- L'étude et la garderie sont assurées tous les soirs de **16h45 à 18h.**
*De 16h30 à 16h45, les élèves goûtent dans la cour. **Merci donc de prévoir leur goûter.**
(En cas d'oubli, l'école fournira un goûter. Règlement de 2€ ajouté à la facturation annuelle)
*L'étude dure une heure, de 16h45 à 17h45. Les enfants ont ensuite un quart d'heure de détente avant la sortie.**
- Il s'agit d'une étude dirigée mais le surveillant ne peut être tenu responsable si l'enfant n'a pas terminé son travail en quittant l'école.
- Les absences à l'étude doivent être signalées au secrétariat et à l'enseignante, au plus tard le matin même.

ABSENCES6

- Lorsqu'un enfant est absent, les parents doivent prévenir l'école par téléphone **avant 9h.**
- A son retour à l'école, il doit présenter à son enseignante un mot daté et signé indiquant le motif de l'absence.
- **Un certificat médical est obligatoire pour les absences de plus de 48 heures.**
- Pour les maladies contagieuses, le temps d'éviction doit être respecté.

L'école étant obligatoire, merci de respecter ces dates et de ne pas prévoir de vacances en dehors. Toute absence en dehors de ce calendrier doit être signalée et justifiée auprès du Chef d'établissement, puis auprès de l'enseignante.

EVEIL RELIGIEUX

- Les familles ont été informées, à l'inscription de leur enfant, du caractère propre de l'établissement et se sont engagées à le respecter.
- L'éveil à la foi et le catéchisme ont lieu sur le temps scolaire, au sein de l'école.

LIAISON ENTRE LES FAMILLES ET L'ECOLE

- Toutes les circulaires concernant l'école, la classe de votre enfant, l'APEL (...) sont regroupées dans le **cahier de correspondance** : il doit être **regardé régulièrement et toutes les informations doivent y être signées.**

TENUE VESTIMENTAIRE

- Le port de la blouse bleue est obligatoire dans toutes les classes.
- Les élèves doivent avoir une tenue adaptée et propre, les cheveux coiffés correctement.
- Merci de veiller à marquer tous les vêtements et affaires de votre enfant.
- **Les chaussures de sport sont réservées au cours d'EPS.**

MEDICAMENTS

- Aucun médicament ne peut être administré aux enfants, sauf en cas de PAI (Projet d'Accueil Individualisé). Si votre enfant bénéficie de cette mesure, merci de le signaler dès que possible à la directrice.

DISCIPLINE - SECURITE

- Les règles pour vivre ensemble de l'école vous seront transmises rapidement après la rentrée. Elles devront être lues, signées et respectées par les élèves et leurs parents.
- Pour des raisons de sécurité, les ballons en cuir ou en plastique sont interdits ainsi que les objets dangereux, ou de valeur.
- Les cartes « Pokemon », les jeux électroniques et les téléphones portables sont interdits.